



Coqueluche Femmes enceintes

Les 5 bonnes raisons de se faire vacciner



Contre la coqueluche, il existe un vaccin efficace et bien toléré pour protéger le nourrisson dès sa naissance.

—>

En France, la coqueluche continue à circuler et les nourrissons non vaccinés sont à risque, surtout ceux âgés de moins de trois mois.

—>


La vaccination contre la coqueluche pendant la grossesse permet aussi d'augmenter le taux d'anticorps dans le lait maternel.

Qu'est-ce que la coqueluche ?

La coqueluche est une infection respiratoire due à une bactérie. Elle est très contagieuse et se transmet par la toux des personnes infectées. Elle provoque des quintes de toux fréquentes qui peuvent durer plusieurs semaines. Les formes graves touchent surtout les nourrissons de moins de trois mois et peuvent entraîner le décès.

Pourquoi se faire vacciner quand on est enceinte ?

- Chez le nourrisson, la vaccination débute à 2 mois. Il faut plusieurs doses pour qu'il soit complètement protégé : **il n'est donc pas protégé** à sa naissance et reste très fragile, jusqu'à ce que sa propre vaccination le protège. Il peut, cependant, bénéficier de la vaccination de sa mère.
- La vaccination est recommandée chez **la femme enceinte** entre le 5^e et le 8^e mois de grossesse. La femme vaccinée produit alors des anticorps qui sont transférés à son bébé avant sa naissance.
- La vaccination doit être effectuée **à chaque grossesse**, car le taux d'anticorps des femmes vaccinées



diminue vite et n'est pas suffisant pour protéger le bébé à venir. La revaccination est donc nécessaire **sans risque pour la mère.**

- **L'absence de vaccination pendant sa grossesse** oblige la mère ainsi que l'entourage du nourrisson (adultes et enfants vivant dans le foyer, grands-parents, baby-sitter, etc.) à mettre à jour leur vaccination contre la coqueluche pour éviter d'avoir la maladie et de la lui transmettre.

Quels sont les effets secondaires ?

Dans la grande majorité des cas le vaccin est bien toléré.

Les effets indésirables les plus fréquents sont : douleur ou rougeur au point d'injection, quelquefois des réactions générales comme fièvre ou douleurs musculaires, et très rarement des réactions allergiques.

Les pays qui vaccinent les femmes enceintes contre la coqueluche n'ont pas observé d'augmentation des effets indésirables chez la femme, le fœtus ou le nouveau-né.

Qui peut vacciner ?

Les médecins, les sages-femmes, les infirmier(es), et peu à peu les pharmaciens.

Où se faire vacciner ?

Chez un médecin, une sage-femme, à l'hôpital, à la maternité, dans un centre de vaccination, dans un lieu de soin infirmier, en PMI, ou peu à peu en pharmacie.

—>

**Une question,
un conseil ?
Parlez-en à
votre médecin,
pharmacien
ou sage-femme.**

—>

Un vaccin utile

La vaccination de la femme enceinte protège son nourrisson dès sa naissance contre les formes graves.

Un vaccin qui a fait ses preuves

La vaccination de la femme enceinte contre la coqueluche se fait depuis dix ans dans une trentaine de pays et a permis de diminuer les contaminations des nourrissons de moins de trois mois.

Un vaccin plus efficace quand il se fait pendant la grossesse

La vaccination de la mère pendant la grossesse est plus efficace pour protéger son nourrisson que la vaccination qui se fait avant la grossesse ou juste après l'accouchement.

Un vaccin sans danger

Les réactions sont peu fréquentes et peu graves. La revaccination à chaque grossesse est aussi sans danger.

Un vaccin remboursé

L'Assurance maladie rembourse le vaccin à 65% lorsque la vaccination est faite avant la fin du 5^e mois de grossesse et à 100% si elle est faite à partir du 6^e mois.



Le site de référence qui répond à vos questions

